

Info chantier travaux de réseaux

DIFFUSION LE 10 JANVIER 2024

QUARTIER DE BREST- CENTRE

- SECTEUR 5 : Place Albert 1^{er} - rue Duquesne
- SECTEUR 6 : Avenue Clemenceau – Place du 19^e RI (Gare)
- SECTEUR 9 : Place de la Liberté – rue Donnart

15 JANVIER 2024

MISE EN SENS UNIQUE DE L'AVENUE FOCH ET DE LA RUE DE GLASGOW

Afin de maintenir la circulation de façon pérenne durant le chantier, un plan de circulation va être mis en place le 15 janvier 2024 dans sa configuration définitive sur Brest centre.

Un anneau de circulation entre les axes de l'avenue Foch et de la rue de Glasgow va être créé avec la mise en sens unique de :

- l'avenue Foch, dans le sens entrant place Albert 1^{er} vers Brest-centre
- et de la rue de Glasgow dans le sens montant Liberté vers la rue Donnart.

Les conditions de circulation à partir du 15 janvier 2024 pendant la phase travaux sur les axes Foch et Glasgow seront les suivantes :

- Avenue Foch :

- Mise en sens unique, dans le sens entrant place Albert 1^{er} vers Brest-centre
 - Voie commune pour les bus et les véhicules.
- Pistes cyclables :
 - Avec les véhicules : dans le sens entrant PL Albert 1^{er} > Liberté
 - Sur une bande cyclable : dans le sens sortant Liberté > PI Albert 1^{er}
- Stationnement : Interdit en zone travaux // Autorisé en face de la zone travaux
- Début des travaux côté Morvan, puis bascule coté piscine Foch.

- Rue de Glasgow :

- Mise en sens unique, dans le sens montant Liberté > rue Donnart.
 - Voie commune pour les bus et les cycles.
 - Voie unique pour les véhicules.
 - Véhicule de secours pompiers/ambulances : doublement possible via voie de bus
- Sortie parking Coat ar Gueven rue Malherbe : maintenue en sens descendant sur la rue de Glasgow
- Pistes cyclables :
 - Rue de Glasgow : avec les bus dans le sens montant Liberté > Donnart
 - Par les rues Desmoulins/Le Dantec dans le sens descendant Donnart > Liberté
- Stationnement : Autorisé le long de la voie montante // Interdit de l'autre coté (coté Morvan).



LÉGENDE

